





Le07/05/25

# EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI le07/05/25



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

DEMAIN le08/05/25



AUCUNE PROCEDURE ACTIVE

TENDANCE POUR APRES-DEMAIN Ie09/05/25



AUCUNE PROCEDURE
ACTIVE

## PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>						
Ozone O <sub>3</sub>	zone O <sub>3</sub> Particules fines PM10		Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>			

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>						
Ozone O3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>			

Polluants et seuils dépassés en ug/m <sup>3</sup>						
Ozone O3 Particules fines PM10		Dioxyde d'azote NO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre SO <sub>2</sub>			

Pour « APRES DEMAIN », les prévisions de la qualité de l'air ont un niveau de confiance plus faible : il est donc important de suivre quotidiennement l'évolution des prévisions.

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

Au niveau d'information-recommandation, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

Au niveau d'alerte, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

# Légende



Aucune procédure active



Procédure d'information activée



Procédure d'alerte activée

#### Explications de Madininair

Depuis ce matin, les quantités de particules PM10 dans l'air chutent. Les pluies intenses dissipent rapidement la brume de sable présente depuis quelques jours. Madininair lève la procédure d'information et de recommandations et prévoit un risque faible de dépasser le seuil de 50µg/m3 les deux prochains jours.

#### Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air 0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

## Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr